

Image not found or type unknown



# Divorce et liquidation du régime matrimonial

Par **Jujulia**, le **29/01/2021** à **23:17**

Bonjour ,

Je suis en procédure de divorce avec mon époux et mon avocat m'a conseillé de contacter un notaire pour liquider le régime matrimonial.

Nous avons plusieurs crédits personnels et immobiliers que j'assume seule depuis notre séparation de plus d'un an et demi mon époux refusant de participer .

Est ce que lors de la liquidation du régime matrimonial je peux prétendre à un règlement de sa part sur les mensualités que j'ai honoré jusqu'alors .